

Présents : Alain Glory, Michel Legault, Simon Le Marec, Pascal Aubry, Patrick Barbier, David Brault, Efflam Castel, Ezanno Yvon, Hervé Huard, Philippe Jean dit Bailleul, Guylaine Jouneau, Daniel Le Bail, Yvon Martin, Yves Raffegau, François Rosenthal, Dominique Ruhlmann, Hervé Sibille.

La séance débute, conformément à l'ordre du jour, par le point sur l'impayé du club de Betton. Alain Glory prend la parole et annonce que ce point, suite à une décision du CoDir, n'est plus à l'ordre du jour, car réglé en CoDir. Patrick Barbier souhaite néanmoins prendre la parole et un échange soutenu s'en suit. La dette du club de Betton ayant été réglée, Alain Glory rappelle que, conformément aux prévisions, l'aide du CNDS a, cette année, été moindre et que le CDE35 palliera aux déséquilibres.

Concernant le club de Fougères, Alain Glory explique la situation du club, telle qu'elle a été rapportée par Frédéric Taillandier lors du précédent CoDir et en profite pour le remercier de s'être déplacé. Le club de Fougères est mis « en veille » pendant un an et redémarrera l'an prochain, avec tout le soutien que peut lui apporter le CDE35.

Ensuite, le point est fait sur la création du club de « Haute Bretagne Echecs », car certains craignaient de voir un net infléchissement de la progression du nombre de joueurs dans le département. Il est rappelé par son Président, Michel Legault, qu'il s'agit d'une fédération d'associations et que, par conséquent, les différents lieux de jeu subsistent. Au sujet du pourquoi de cette création, réponse est faite qu'elle permet essentiellement à tous les joueurs des clubs concernés de jouer en compétition par équipes, chose mal-aisée aux vues des populations de ces différents clubs. En effet, la plupart de ces clubs n'avaient pas assez de catégories représentées, en particulier chez les jeunes, pour pouvoir aligner une équipe.

À ce sujet, Alain Glory félicite le club de Montauban pour sa progression. Fort de ses dix adultes et vingt jeunes, il a pu aligner une équipe en adulte et deux chez les jeunes. Le club de Montauban accueillera également une ronde du Championnat Individuel toutes catégories et Alain Glory le remercie de jouer le jeu du collectif.

Suite à l'intervention d'Hervé Sibille, s'en suit une réflexion sur l'offre de formation à apporter aux joueurs d'un niveau situé entre 1800 et 2000 élos. L'appel à des joueurs titrés est une des solutions évoquées. Alain Glory rappelle que l'une des principales missions du CDE35 est de former les nouvelles générations et que le CDE35 réfléchit au meilleur moyen de pourvoir à cette demande.

Autre sujet, la demande de révision de la clef de répartition des licences qui est, pour mémoire, de 90%-10% en faveur de la Ligue en Bretagne. L'an passé, 500€ seulement ont été reversés par la Ligue au CDE35, ce qui amène à 1 200€ la marge d'auto-financement dont dispose le CDE35. Ceci est insuffisant pour pouvoir mener à bien une réelle politique. Il est proposé de solliciter une révision de cette clef de répartition en fonctionnant éventuellement sur contrat d'objectifs avec la Ligue, afin que cette dernière puisse avoir un retour sur l'utilisation de cet argent. La réflexion sera poursuivie en CoDir afin de chiffrer au mieux les besoins du CDE35 et de faire une proposition claire et précise à la Ligue en Février prochain. Il faudra ensuite communiquer envers les Présidents de clubs du 35, car le CDE35 n'est pas représenté à l'AG de la Ligue.

Dernier point à l'ordre du jour, les compétitions à venir.

Le mercredi 11 novembre se tiendra la coupe Jean-Claude Loubatière organisée par le club de Domloup.

Le championnat d'Ile et Vilaine jeunes se déroulera à Liffré, les 28 et 29 novembre prochains. À ce sujet, les organisateurs remercient chaleureusement Lisa Aubry et Carole Lanzoni pour la conception et la réalisation de l'affiche de cet événement.

Le Mercredi 16 décembre aura lieu le championnat scolaire avec, pour l'instant, deux lieux de jeu connus: le collège Martin Luther King à Liffré et le collège Saint Vincent à Rennes. La seconde phase sera organisée par le club de Liffré et se déroulera au collège Martin Luther King, à Liffré.

Le Bretagne jeunes sera, quand à lui, de retour dans le 35 cette année et se déroulera au lycée de Bréquigny, dans le pôle restauration, du 16 au 19 février 2010.

Finalement, la question est posée de savoir si on repart pour une troisième édition de l'Open de Haute Bretagne?

Enfin, dans les questions diverses, Jean-Luc Hinault, par l'intermédiaire d'Hervé Sibille, demande pourquoi les présidents de clubs ne reçoivent plus de version papier des comptes-rendus de réunions. Réponse lui est faite qu'un peu de modernité ne faisait pas de mal et que le CDE35 continuerait de mettre en ligne sur Internet ces comptes-rendus.

Sur ce, la séance est levée.

Le Secrétaire CDE35